

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DU 11 OCTOBRE 2022**

Les membres composants le CIAS Ambert Livradois Forez se sont réunis à la salle de réunion Site CCI – 1^{ER} étage – Place de l'Hôtel de Ville - AMBERT le 11 octobre 2022 à 18 h 00 sous la présidence de Daniel FORESTIER, Président du CIAS suite à une convocation en date du 03 octobre 2022.

Nombre d'administrateurs du CIAS en exercice : 17

Quorum atteint : 09/17

Présents : Huguette BARRIER ; Sylvie DEMATHIEU ; Véronique FAUCHER ; Daniel FORESTIER ; Jean-Paul LEBON ; Alain MOLIMARD ; Valérie PRUNIER ; Philippe TARDIVAUD ; Noël VOLTA ;

Excusés : Jean BERNARD ; Virginie CHAMPEIX ; Marc CUSSAC ; Ingrid DEFOSSE-DUCHENE ; Mireille FONLUPT ; Olivier MAISONNEUVE ; Claude MULTIER ; Simon RODIER ;

Secrétaire de séance : Noël VOLTA

Monsieur le Président remercie les membres présents et annonce que le quorum est atteint.

Il rappelle aux membres l'importance d'être présents au conseil d'administration afin de permettre le débat.

Le Conseil d'Administration du CIAS valide le procès-verbal du CA CIAS du 05 septembre 2022.

Objet : EHPAD AU GRAND COEUR – BUDGET ET TARIFS PREVISIONNELS 2023

Monsieur le Président informe les membres du conseil d'administration que le budget prévisionnel (Etat prévisionnel de recettes et de dépenses - EPRD de l'EHPAD AU GRAND COEUR 2023 doit être voté et déposé sur la plateforme CNSA avant le 31 octobre 2022.

Il précise que le BP est construit sur l'estimation d'un taux d'activité (taux de remplissage) pour l'année suivante et qu'il est estimé pour 2023 à un taux à 97 %.

BP 2023 - Fonctionnement :

EPRD HEBERGEMENT - 2023			
CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1		Groupe 1	
	Achats 58 300€		Tarification 347 000€
	Prestation ext. 104 800€		Revalorisation SEGUR 30 000€
			Bouclier tarifaire 25 000€
Total Groupe 1	163 100€	Total Groupe 1	402 000€
Groupe 2		Groupe 2	
	Salaires bruts 158 000€		Rembt sur personnels 48 747€
	Charges 65 700€		
Total Groupe 2	223 700€	Total Groupe 2	48 747€
Groupe 3		Groupe 3	
	Entretien 13 700€		Quote part des subv 5 543€
	Amortissements 43 900€		
	Autres 11 890€		
Total Groupe 3	69 490€	Total Groupe 3	5 543€
Total charges	456 290€	Total Produits	456 290€

EPRD DEPENDANCE - 2023

CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1		Groupe 1	
Achats	7 700€	Tarification	100 000€
Blanchissage	9 000€	Revalorisation SEGUR	10 000€
Total Groupe 1	16 700 €	Total Groupe 1	110 000€
Groupe 2		Groupe 2	
Salaires bruts	91 000€	Remb. sur personnels	35 430€
Charges	37 730€		
Total Groupe 2	128 730 €	Total Groupe 2	35 430€
Groupe 3		Groupe 3	
Total Groupe 3	- €	Total Groupe 3	- €
Total charges	145 430€	Total Produits	145 430€

EPRD SOINS - 2023

CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1		Groupe 1	
Fournitures médicales	10 000€	Tarification	267 400€
Missions	400€		
Total Groupe 1	10 400 €	Total Groupe 1	267 400€
Groupe 2		Groupe 2	
Pers. ext .	34 000€	Rembt sur perso	2 000€
Salaires bruts	159 320€		
Charges	63 330€		
Total Groupe 2	256 650 €	Total Groupe 2	2 000€
Groupe 3		Groupe 3	
Amortissements	1 250€		
Entretien mat. médical	1 100€		
Total Groupe 3	2 350 €	Total Groupe 3	
Total charges	269 400€	Total Produits	269 400€

BP 2023 - Investissement :

SECTION INVESTISSEMENTS EHPAD AU GRAND CŒUR 2023

DEPENSES		RECETTES	
Emprunt	18 000€		
Logiciel	5 000€		
Matériel divers (diable, vaisselle...)	5 000€		
Achats mobiliers	5 000€		
AMO étude de restructuration	250 000,00	Autofinancement et emprunt	283 000€
Total	283 000€	Total	283 000€

Les tarifs prévisionnels et moyens seront les suivants :

- ❖ Tarif journalier hébergement : 61.26 €
- ❖ Tarif journalier résident – de 60 ans : 78.92 €
- ❖ Tarif journalier dépendance GIR 1 et 2 : 24.32 €
- ❖ Tarif journalier dépendance GIR 3 et 4 : 15.43 €
- ❖ Tarif journalier dépendance GIR 5 et 6 : 6.55 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **D'approuver le budget prévisionnel 2023 en fonctionnement pour les sections « hébergement », « dépendance » et « soins » et en investissement comme énoncé ci-dessus ;**
- **D'approuver les tarifs prévisionnels 2023 comme énoncés ci-dessus.**

- ❖ Comparatif avec l'année précédente :

CHARGES				
HEBERGEMENT				
	2022	2023		
Groupe 1	137 300,00 €	163 100,00 €	25 800,00 €	Hausse fourniture électricité + gaz
Groupe 2	206 800,00 €	223 700,00 €	16 900,00 €	
Groupe 3	65 580,00 €	69 490,00 €	3 910,00 €	
TOTAL	409 680,00 €	456 290,00 €	46 610,00 €	Hausse salaires
DEPENDANCE				
Groupe 1	16 700,00 €	16 700,00 €	0,00 €	Hausse salaires
Groupe 2	123 000,00 €	128 730,00 €	5 730,00 €	
Groupe 3	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL	139 700,00 €	145 430,00 €	5 730,00 €	Amortissements
SOINS				
Groupe 1	10 800,00 €	10 400,00 €	-400,00 €	masques
Groupe 2	239 400,00 €	256 650,00 €	17 250,00 €	
Groupe 3	2 000,00 €	2 350,00 €	350,00 €	
TOTAL	252 200,00 €	269 400,00 €	17 200,00 €	Hausse salaires
				Amortissement

❖ Les recettes proviennent de :

- Au 31/12/2021 : Fonds de roulement d'investissement de 171 000 €
- Dotation ARS (soins) : 267 400 €
- Dotation Département (dépendance) : 100 000 €
- Facturation hébergement des résidents (>60 ans) → 61.26€ x 365 jrs x 15.52 soit 347 000 €

❖ Les emprunts :

- 13/07/2006 : Caisse des dépôts : 500 000 € sur 30 ans Taux 3,00 % indexé sur le livret A soit 24 968 €/an (capital + intérêts)
- Dernière échéance au 01/08/2036

❖ Les amortissements du bâtiment :

- Prix d'achat du bâtiment : 810 000 €
- Reste à amortir bâtiment : 511 270 €
- Reste à amortir Travaux : 13 606 €

Objet : Demande d'autorisation de ligne de trésorerie pour le CIAS

Monsieur le Président expose la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie pour faire face aux flux de trésorerie. Il propose un montant de 100 000.00 €.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration :

- ***Autorise l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant de 100 000.00 €.***
- ***Autorise le Président à négocier avec les établissements bancaires et à signer toutes les pièces nécessaires.***

Objet : DM 1-2022 CIAS AMBERT LIVRADOIS FOREZ 460/2022

Monsieur le Président expose à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration la décision modificative n°1-2022 CIAS AMBERT LIVRADOIS FOREZ.

Imputation	Libellés	Motif de la DM	Montant
	Chapitre 065		
6568	AUTRE SECOURS	Diminution	7 123.00 €
	Chapitre 011		
6132	LOCATION IMMOBILIERES	Augmentation	4 723.00 €
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	Augmentation	196.00 €
60612	ENERGIE	Augmentation	500.00€
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	Augmentation	500.00€
62878	A D'AUTRES ORGANISMES	Augmentation	1 204.00 €
	Chapitre 065		
6574	AUTRES SECOURS	Diminution	2 400.00€
	Chapitre 012		
64131	REMUNERATIONS	Augmentation	2 400.00€

Sur proposition de M Daniel FORESTIER, Président du CIAS, le conseil d'administration du CIAS, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative telle que proposée ci-dessus.

Objet : DECISIONS D'AIDES FINANCIERES D'URGENCE

DATE	NOMS	PRENOMS	COMMUNES	TYPES	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE	REFUS	MOTIF
11/10/2022	BONSIGNE	STEPHANE	MARSAC EN LIVRADOIS	CAUTION ET LOYER	480.00€			Ajourné – dossier incomplet
11/10/2022	CHASSAING	CORALIE	MARSAC EN LIVRADOIS	CANTINE SCOLAIRE	150.00€			Ajourné – dossier incomplet
11/10/2022	BARDEAU	MARYSE	AMBERT	LOYER	450.00€			Ajourné – dossier incomplet
11/10/2022	MAITRIAS	BAIA	VIVEROLS	ENTRETIEN CHAUDIERE	100.00€	100.00€		
				TOTAL	1180.00€			

Le Conseil d'Administration du CIAS prend connaissance de l'exercice des délégations consenties au Président et à la Vice-Présidente et leur en donne acte.

Présentation Maison de l'Alimentation par M VOLTA :

Annexe présentation

Fin séance 20 h

PROCHAIN CA DU CIAS LE 06 décembre 2022